

La conséquence est que nous devons aller plus loin. Sans vouloir rien dire de la méthode que le Gouvernement adopte, je crois que la prise de possession de ce chemin de fer par le Gouvernement rencontre l'approbation générale du public. Il est préférable de procéder ainsi que de continuer à verser des millions de dollars dans les coffres de Mackenzie et Mann. Je n'ai jamais été en faveur de la nationalisation des chemins de fer, mais je reconnais maintenant que nous devons agir; nous devons adopter le principe de la nationalisation. C'est le meilleur moyen d'en sortir. La population que je représente préférerait voir le Gouvernement s'emparer de la ligne et l'exploiter que de la mettre sous séquestre ou de continuer à verser des millions sans essayer l'application de la nationalisation ou de l'exploitation par l'Etat.

M. MICHAUD: Je m'oppose énergiquement à la mesure présentée par le Gouvernement au sujet du Nord-Canadien. Le Nouveau-Brunswick n'a aucune obligation envers le Nord-Canadien ou le Gouvernement au sujet de cette transaction. La population de cette province n'a rien eu à faire avec cette compagnie de chemin de fer, mais je regrette de dire qu'elle devra prendre à sa charge une partie de l'obligation contractée pour le paiement d'une certaine somme d'argent à cette compagnie. J'ai reçu le texte d'une protestation adoptée par la ville d'Edmundston, dans mon comté, protestant contre l'acquisition de ce chemin de fer. Je désire le faire insérer au compte rendu des débats, pour que mes électeurs sachent que je me suis occupé de leur requête.

Voici le texte de cette protestation:

Considérant que le chemin de fer Nord-Canadien a été presque entièrement construit et maintenu par les deniers publics, sous la forme de subventions, allocations et prêts, y compris les prêts faits par le Gouvernement fédéral;

Considérant que le Gouvernement fédéral projette maintenant de s'emparer du réseau et d'en prendre les responsabilités se chiffrant à environ \$350,000,000 et de payer à MM. Mackenzie et Mann, le montant des actions qu'ils détiennent encore;

Considérant que le gouvernement fédéral a déjà prêté à cette compagnie un montant de \$45,000,000, recevant comme garanties subsidiaires des obligations représentant 45 p. 100 du capital, bien que ces actions ne représentent aucun placement capital et n'auront aucune valeur tant que le chemin de fer ne sera pas devenu un succès financier, ce qu'il n'est pas,

Les soussignés protestent énergiquement contre l'achat d'un chemin de fer en faillite, au prix d'une entreprise solvable et contre tout paiement pour les actions ordinaires de la compagnie; et nous insistons pour que, si le Gouvernement qui est créancier pour plusieurs millions de dollars,

juge nécessaire de faire de nouveaux prêts dans le but de protéger ses réclamations contre la compagnie, sauvegarde l'intérêt du public dont il est l'agent, en s'emparant de l'actif de la compagnie sans paiement additionnel aux promoteurs qui, comme le fait est bien connu, ont déjà réalisé d'énormes profits dans l'organisation et la construction de la ligne et se sont amplement rémunérés pour tout argent ou temps qu'ils ont pu dépenser.

La résolution est certifiée conforme par Thomas Guérette, secrétaire municipal.

Le député de Vancouver (M. Stevens) a laissé entendre hier que l'attitude des membres de l'opposition avait été quelque peu influencée au sujet de cette mesure. La population du Nouveau-Brunswick ne s'est laissé guider par aucune influence; elle n'est intéressée ni directement ni indirectement à cette compagnie, mais elle sera appelée dans un avenir prochain, quand ce bill deviendra loi, à prendre une partie de la responsabilité du paiement de 40 millions ou de 60 millions, qui sera effectué entre les mains de Mackenzie et Mann. Quelques provinces désirent vivement que le Gouvernement prenne possession de ce chemin de fer. Sans doute ces provinces ont des obligations envers Mackenzie et Mann; des capitalistes de ces provinces ont acheté des obligations de la compagnie. Mais, en ce moment, alors que tout le monde est fortement taxé pour subvenir aux dépenses de la guerre, nous sommes appelés à payer une énorme somme à Mackenzie et Mann, deux constructeurs de chemin de fer au Canada. Dernièrement, nous avons été obligés d'imposer à notre population du Nouveau-Brunswick une taxe d'un demi-million de dollars et elle devra payer encore de nouvelles taxes pour régler la partie financière de ce projet.

Les ouvriers, qui travaillent pour de faibles salaires, ont été taxés sous le régime des lois municipales afin de prélever ce demi-million de dollars. La population de la province du Nouveau-Brunswick proteste contre l'adoption de la présente mesure, parce qu'elle ne veut pas assumer d'autres responsabilités. Au Nouveau-Brunswick à l'heure actuelle, la population, comparativement à son chiffre, paie des taxes plus élevées que dans n'importe quelle autre province du Dominion. Or, si nous sommes obligés de déboursier de nouvelles sommes pour compléter l'acquisition de ce chemin de fer, je ne sais trop ce qu'il adviendra de nous. J'ai entendu l'assertion que quelques membres du Parlement sont personnellement intéressés, tandis que d'autres le sont indirectement à l'adoption du présent bill. Si c'est le cas, je suis extrê-